

**LISTE DES DELIBERATIONS**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 15 JUILLET 2024**

Nombre de conseillers  
en exercice : 11  
Présents : 8  
Absents : 3  
Procurations : 3  
Votants : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Gimeaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUILLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juillet 2024

**Présents** : Mesdames et Messieurs Roland CHANIER, Françoise CHAPUT, Valérie DOMAS, Nicole GILLES, Séverine GRANET, Sébastien GUILLOT, François MOULIN, Philippe SAVY

**Absente excusée** : Yves DE FRANCESCO, Aurélie LAFAY, Michelle LLAURADO

**Procurations** : M. Yves DE FRANCESCO à Mme Séverine GRANET  
Mme Aurélie LAFAY à Mme Valérie DOMAS  
Mme Michelle LLAURADO à M. Yves DE FRANCESCO

**Secrétaire de séance** : Madame Nicole GILLES

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE  
DU 03 JUIN 2024**

**20241507- 01 DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE  
DES DÉLÉGATIONS DU MAIRE**

Dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, en application de l'article L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales, le Maire informe des décisions prises pour certaines dépenses d'investissement et de fonctionnement :

**ESPACE PUBLIC - VOIRIE**

- **ENTRETIEN TONDEUSE AUTO-PORTÉE - DORAT VERTS LOISIRS - 629,10 € TTC**

**ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX**

- **FOURNITURES D'ENTRETIEN - CLERMONT CHIMIE DISTRIBUTION - 202,38€ TTC**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres prend acte de ces décisions.

**20241507-02 RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE : AUTORISATION À SIGNER LES AVENANTS**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- de valider les premières modifications dans l'exécution des travaux
- d'autoriser M. le Maire à signer les avenants pour les lots n°1, n°2, n°3, n°6, n°7, n°9, n°10, n°11 pour un montant de + 2 160,39 € HT
- d'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ces modifications techniques et financières.

**20241507 – 03 AMENAGEMENT EN TRAVERSE D'AGGLOMERATION  
RD 15 – AVENUE DU 11 NOVEMBRE  
ET EMBELLISSEMENT DE L'ENTRÉE SUD DE LA COMMUNE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- d'acter les principes de l'aménagement en traverse d'agglomération RD 15 – Avenue du 11 novembre et embellissement de l'entrée sud de la commune, tels que présenté lors du conseil municipal
- D'acter le non engagement de l'opération pour les années 2024 et 2025
- D'autoriser M. le Maire à informer les partenaires du projet des présentes décisions.

**20241507- 04 ENQUÊTE PUBLIQUE : DÉFINITION DES ZONES  
D'ACCÉLÉRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAE<sub>nR</sub>)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- 1- d'entériner définitivement la définition des ZAE<sub>nR</sub> qui sera transmise à l'EPCI Combrailles Sioule et Morge pour concertation puis au référent régional sur la proposition suivante :
  - inscrire l'**ensemble de la commune** de Gimeaux (donc l'ensemble du bâti) en zone d'accélération pour le **photovoltaïque en toiture**
  - inscrire l'**ensemble de la commune** de Gimeaux (donc l'ensemble des parkings concernés existants ou à venir) pour le **photovoltaïque en ombrières sur des parkings**
  - inscrire l'**ensemble du centre bourg** pour la filière « **chaleur renouvelable** (solaire thermique, géothermie, bois énergie...) » et ses **éventuels réseaux** en s'appuyant sur la **densité des besoins** (bâtiments publics et privés)
  - ne proposer **aucune zone d'accélération** sur les filières « **photovoltaïques au sol** » et « **éolien** », au regard de l'absence de potentiels identifiés sur la commune pour ces deux filières
  - de confirmer que le **potentiel méthanisable** a été mis à disposition de l'**unité de méthanisation** situé à Combronde, Parc de l'Aize.
- 2- d'autoriser M. le Maire à faire toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette délibération.

**20241507- 05 COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE :**

**APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT JUIN 2024**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées de la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge.

**QUESTIONS DIVERSES**

• **Agenda :**

- L'extraction du miel proposée par les apiculteurs bénévoles sur la commune sera le mardi 30 juillet à partir de 14h30 « salle des associations »
- Cette année l'apéritif offert par la municipalité aux gimeaudaires pour la fête patronale aura lieu le vendredi 06 septembre à 19h30.

• **Four banal :**

Suite à une remarque des utilisateurs du four banal (Amicale Laïque), il sera certainement nécessaire de procéder à la réparation de la voute et des murs.

• **Bâtiment écroulé au « Ceix »:**

Le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne a eu connaissance des devis proposés (3 180 € TTC et 3 840 € TTC), malheureusement aucun financement n'est possible de sa part. Une décision devra être prise par la municipalité dans les prochaines semaines.

• **Sécurisation carrefour avenue du 11 Novembre / rue St Nicolas:**

Un flash lumineux (charge solaire) a été installé avenue du 11 novembre à l'aplomb du panneau priorité à droite. Le coût du matériel est de 1 200 HT.

• **Travaux de réhabilitation de la salle des fêtes et mise en accessibilité de la mairie :**

- L'extension est en cours de construction ; la dalle et les fondations sont réalisées.
- L'ouverture avec les locaux existants est en cours de création
- L'ossature en bois de l'extension sera posée en septembre
- Les accès nord à l'équipement seront réalisés mercredi 17 juillet
- Les menuiseries nord (3 portes d'entrée) seront posées d'ici fin juillet
- Les démolitions au niveau R-1 sous la salle des fêtes seront réalisées d'ici fin juillet pour poser les menuiseries
- L'isolation des façades et les travaux de second œuvre débiteront à partir de mi-septembre
- Une consultation d'entreprises a été engagée pour le chiffrage de la pose d'un vidéo projecteur et d'un écran dans la future salle polyvalente
- La commande d'écusson « Fond Tricolore avec Marianne » - porte-drapeaux a été réalisée pour un montant de 203,93 € TTC
- L'inscription sur la façade nord du nouvel équipement sera :

MAISON COMMUNE

MAIRIE - SALLE POLYVALENTE

- **Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge :**

Le Maire informe que le Communauté de Communes CSM organise le 26 juillet la retransmission de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympique sur grand écran à « La Passerelle » à Pouzol ; par ailleurs 77 jeunes tirés au sort participeront à une sortie pour assister à 5 épreuves sportives à Paris et en région parisienne dans le cadre des Jeux Olympiques 2024.

Le Maire  
Sébastien GUILLOT

